

Association ACTEURS
2777 Route de Neuville
01250 BOHAS-MEYRIAT-RIGNAT



Mairie de Bohas-Meyriat-Rignat
2777 Route de Neuville
01250 BOHAS-MEYRIAT-RIGNAT

Objet : Décision conseil municipal du 29 avril 2019 de refuser la signature de la convention avec ACTEURS pour la peinture intérieure de l'église de Rignat

Rignat, le 23 juin 2019

Monsieur le Maire,

Je fais suite à notre rendez-vous en mairie le 8 juin dernier, en présence de MM. Degand et Limon, respectivement trésorier et membre du conseil d'administration de l'association ACTEURS.

Par la présente, je renouvelle la demande d'ACTEURS pour autoriser, par convention avec notre association, les travaux de rénovation des peintures intérieures de l'église de Rignat. Comme convenu en décembre 2018, nous prendrons en charge la totalité de la facture HT soit 13 707.50 euros ainsi que le reliquat de TVA non récupérable (environ 500 euros) qui semble être un point d'achoppement pour certains membres du conseil.

Je considère, et nous l'avons exprimé en réunion, que le motif que vous avez invoqué lors de cet entretien, je vous cite : « le problème, ce n'est ni l'avance de la TVA, ni le reliquat non récupérable (de l'ordre de 500 euros), ni l'artisan, ni les trois devis, ni même la peinture intérieure des murs de l'église de Rignat, le problème c'est les relations de l'association ACTEURS avec le conseil municipal et c'est ton comportement à toi Dominique » ne peut pas être un argument valable et c'est pourquoi je vous prie de reconsidérer votre décision en remettant cette demande au vote.

Concernant le compte-rendu du conseil municipal du 7 mai, ACTEURS n'a pas sollicité la commune pour une demande de subvention pour les travaux de l'église de Meyriat. Le document « chantier église de Meyriat » qui vous a été remis en novembre 2018 fait état de financements participatifs, de mécénat, de dons, de concerts... mais pas de subvention si ce n'est celle que l'association peut obtenir du FDVA, sans votre intervention. Lors de notre rendez-vous du 14 mars 2019 avec Mme Domeraki du diocèse, le père Kabemba, M. Calvet et la personne en charge du Patrimoine au département, vous avez dit que vous feriez une demande de subvention pour la restauration du vitrail existant - le seul pour lequel on puisse demander une subvention - le vitrail de la croix du transept gauche. Les autres travaux, vitraux, plâtres et peintures ne donnent pas droit à subvention donc il n'y a pas lieu d'en demander. Dans le compte-rendu du conseil municipal du 2 avril, vous n'avez pas évoqué cette demande de subvention pour le vitrail du transept gauche, comme vous vous étiez engagé à le faire. Pouvez-vous mettre cette question à l'ordre du jour du prochain conseil car nous souhaitons savoir quand la convention

Association ACTEURS
2777 Route de Neuville
01250 BOHAS-MEYRIAT-RIGNAT

pour les vitraux des transepts sera signée puisque les fonds sont disponibles au diocèse, avec ou sans la subvention de 600 euros du département, sur laquelle nous ne comptons pas.

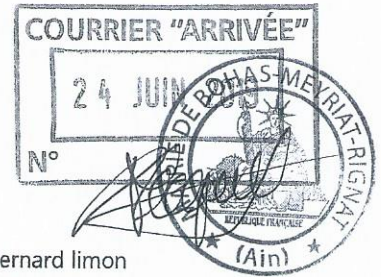
Je joins également le compte-rendu de la réunion de lancement du projet de rénovation des vitraux et peintures intérieures des églises de Rignat et Meyriat en date du 12 mars 2016 à la mairie. Mmes Vourlat et Tavernier et M. Berger et vous-même étiez partie prenante pour la commune à cette réunion lorsque Paul Cattin, membre du CA d'ACTEURS, a évoqué ce projet de peinture intérieure. Il n'est donc aucunement question d'un « groupe de pression » qui mette le conseil municipal « devant le fait accompli », comme vous l'avez écrit dans ce même compte-rendu du conseil du 7 mai 2019. Le compte-rendu du 12 mars a été envoyé par messagerie électronique à la mairie le 16 mars 2016 et vous en trouverez facilement trace dans vos archives. Néanmoins, je vous adresse une copie pour mémoire.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes salutations.

Dominique Wiat
Présidente d'ACTEURS



PJ : compte-rendu de réunion du 12 mars 2016 et son message d'envoi



compte-rendu de réunion

ACTEURS Association

Mar 15/03/2016 07:55

À : Claire BUCHER <claire.bucher@wanadoo.fr>; josee limon <josee.limon@gmail.com>; bernard limon <limon.bernard@gmail.com>; paul cattin <paul@cattin.org>; Nadine Molliard <nadine.molliard@gmail.com>
Cc : Mairie de bohas <bohas.meyriat.rignat@cc-lavalliere.fr>

📎 1 pièces jointes (277 Ko)

Compterendu 12032016.pdf;

Bonjour,

Voici le compte-rendu de notre réunion du 12 mars.

Bonne journée
Dominique Wiart



Compte-rendu de réunion de la commission "vitreaux" ACTEURS / mairie

Lieu : à la mairie du 12 mars 2016

Présents : Chantal Tavernier, Estelle Vourlat, Gilles Berger, Jean-Luc Luez
Bernard Limon, Claire Bucher, Dominique Wiart, Josée Limon, Paul Cattin

Dominique Wiart expose l'historique du projet de rénovation des vitreaux de l'église de Rignat, proposé par Paul Cattin en septembre 2014. Un devis a été demandé à un artisan, Frédéric Gay, ancien élève de Mr Geiss (Art du Vitrail à Chatillon sur Chalaronne, qui nous le recommande) pour avoir une estimation du coût du projet. Le coût des réparations s'élève à 15000 euros. Le renvoi des eaux de condensation vers l'extérieur sera fait pour chaque vitrail au moyen d'une gouttière positionnée à sa base (cueillie) pour supprimer les écoulements qui tachent la pierre.

En 2015 ACTEURS a organisé 2 concerts pour collecter des fonds, ainsi qu'un financement participatif sur internet. Ces actions ont généré 7500 euros que l'association ACTEURS a décidé de dédier à ce projet.

C'est dans l'optique de discuter d'un partenariat avec la mairie que se tient cette réunion. Mr Luez nous indique qu'une demande de subvention va être réalisée d'ici fin juin auprès du Conseil Départemental pour la réfection du toit de l'église de Rignat. Il propose d'ajouter le montant des travaux pour les vitreaux 15Keuros (indiqué TTC sur le devis de l'autoentrepreneur) à celui du toit 38Keuros, soit l'ensemble 53Keuros, qui sont susceptibles d'être subventionnés à hauteur de 15 % soit 7950 euros, qui rajoutés au financement apporté par ACTEURS permettrait de réaliser l'ensemble de la rénovation des vitreaux en une seule fois. Mr Luez va proposer un planning.

Les dossiers doivent être déposés avant fin juin pour un accord de principe en général en septembre/octobre.

Paul Cattin va se renseigner pour obtenir un autre devis. Nous discutons ensuite pour savoir s'il est nécessaire ou non de remettre les grillages de protection et quel type de grillage mettre. La rénovation des grillages pourrait se faire en même temps que la dépose des vitreaux et une équipe de bénévoles y travaillerait. Mr Luez confirme que la mairie rembourse les fournitures pour les travaux effectués par les bénévoles.

Une convention sera signée entre ACTEURS et la commune pour le transfert de la participation de 7500 euros.

Paul Cattin propose de demander à Mr Perdrix qu'il vienne visiter les églises de la commune, pour faire un référentiel de teintes en vue de peindre les murs intérieurs. Des devis pourraient être demandés aux entreprises locales (Philippe Chalamel, Joris, Chichoux de Ceyzériat), afin d'avoir une enveloppe budgétaire. Le 20 mars à 15 heures, une visite guidée de l'église de Ramasse est prévue par les personnes qui ont œuvré à sa restauration.

Ce même Mr Perdrix ayant la compétence pour réaliser des cartons de vitreaux pourrait proposer des dessins pour changer les vitreaux du chœur de l'église de Meyriat.

Gilles Berger nous informe que la commune a l'intention de faire remonter l'autel en tilleul dans le bas côté gauche de l'église de Rignat ; il se trouve actuellement dans un grenier de la cure, et les parties en marbre, dans le clocher. Il nous informe que le mur de la sacristie s'affaisse et des problèmes liés aux infiltrations des eaux.

Claire Bucher demande où en est la réparation de l'horloge du clocher de Rignat. Le maire fait part des difficultés rencontrées avec la société chargée de l'entretien des horloges qui n'arrive pas à faire la réparation et de sa volonté de faire appel à une autre entreprise.

Fin de la réunion